

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 Mars 2025

Présents : A. Audemard, L. Bouillet, K. Chevalier, N. Costedoat-Chalumeau, M. Devaux, T. Hanslik, C. Lavigne, N. Le Gouellec, C. Leroy, O. Lidove, K. Ly, N. Magy-Bertrand, P. Morlat, L. Mouthon, B. Ranque, P. Roblot, L. Sailer, N. Schleinitz, A. Servettaz, P. Sève, J. Schmidt, V. Sobanski, C. Vasco.

Absents : A. Bourgarit, P. Cacoub, P. Chauveau-Jouve, C. Fontaine, J. Graveleau, C. Roubille, D. Sène.

La séance est ouverte à 13h10 avec un tour de table des présents

Approbation du PV du CA du 08/01/2025

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Commission des candidatures des nouveaux membres associés, étrangers et titulaires

Nous avons reçu :

- 39 candidatures de membres titulaires dont 32 anciens juniors, soit une augmentation de 4 candidatures par rapport à l'année dernière.
- 11 candidatures de membres associés, le même nombre que l'année dernière.
- 1 candidature de membre associé à titre étranger, comme l'année dernière.

Il semble important de solliciter les membres juniors pour qu'ils deviennent membres titulaires.

On décide de ne demander qu'une lettre de parrainage pour les membres juniors à partir de 2025.

Budget réalisé 2024 et prévisionnel 2025 (Annexe 1).

Mr Grégory Rojkoff, commissaire aux comptes, présent en distanciel

Budget 2024 : dépenses :

Le Pr Sève développe les principales différences entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées.

Les frais d'affranchissement sont en hausse ; il est donc décidé d'utiliser un système de vote électronique.

Pour les cotisations, s'est rajoutée la cotisation de la Fédération des Spécialités Médicales.

Pour les frais associés aux congrès, on observe une hausse principalement liée aux bourses destinées à la prise en charge des internes lors des congrès européens et au

Printemps de médecine interne. A noter, de plus, une aide pour le congrès de l'ISSAID 2025 organisé par le Pr Georgin-Lavialle de 5000 euros.

Pour la partie recherche : le prévisionnel pour les bourses SNFMI était de 90 000 euros et le réalisé de 150 000 euros. Deux de nos partenaires (Otsuka et Astra Zeneca) n'ont pas donné de subvention, entraînant une baisse de 30 000 euros. 40 000 euros ont été versés pour la Fondation pour la Médecine Interne, somme qui devra être versée pendant 5 ans.

L'augmentation des bourses + les 40 000 euros de la fondation abritée expliquent l'augmentation des dépenses (+82000 euros entre le réalisé et le prévisionnel).

En conséquence, le Conseil d'Administration propose de diminuer la somme allouée aux bourses SNFMI en 2025, à 80000 euros contre 150000 euros. Il convient de solliciter de nouveaux partenaires industriels pour financer les bourses et la fondation abritée.

Les bourses liées au fond REMI (80 000 euros) sont maintenues puisque liées à un financement extérieur.

Les recettes :

Comme discuté, manquent les 30 000 euros d'Otsuka et Astra-Zeneca.

25000 euros supplémentaires (en sus des 50000 déjà reçus) ont été versés par le comité d'Organisation du Congrès de Paris Décembre 2023.

La cotisation a été augmentée à 150 euros, permettant d'attendre une augmentation des recettes de 120000 à 150000 pour cette ligne budgétaire.

Les droits d'auteurs liés aux ouvrages du SNFMI (sémiologie et ouvrage du second cycle) sont de 34000 euros.

Au total, le bilan financier de l'année 2024 montre un déficit de 150000 euros liés principalement à des dépenses supplémentaires (40000 euros de la fondation abritée, 60000 euros de bourses SNFMI) et la baisse des recettes (subventions Otsuka et AstraZeneca : - 30000 euros). Ceci amène à proposer une diminution des bourses SNFMI en 2025.

Une question est posée sur le lien avec l'AJI car une partie du financement de la SNFMI est alloué à des activités organisées depuis un an par l'AJI (séminaire d'accueil des néo-interne, soirée de formation en marge des congrès). **L'expert-comptable demande que les statuts de la SNFMI soient modifiés, mentionnant que l'AJI fait partie de la SNFMI. Il est rappelé que l'AJI n'est pas une association et n'a pas de statut. Le collège de Médecine interne doit aussi être mentionné dans les statuts de la SNFMI, afin de permettre le financement d'actions.**

Ces modifications s'inscrivent dans une révision des statuts qui doit être engagée cette année.

Commission des Congrès

- Bilan du 89^{ème} congrès de Nancy

Le Professeur Jaussaud a présenté le bilan du congrès de Nancy : + de 950 participants malgré la menace de grève des trains annoncée trois semaines avant le congrès. Moins de participants le vendredi. 11 Symposiums avec une bonne participation et un bon retour des industriels. Le bilan financier est en cours.

- **Information sur le 90^{ème} congrès – Vichy du 25 au 27 juin 2025**

Il y aura 6 séances plénières :

- Grossesse et Médecine Interne
- Pneumologie et Médecine Interne
- Le Polynucléaire neutrophile dans tous ses états
- Situations fréquentes en Médecine Interne – Pneumologie – Cardiologie
- Situations fréquentes en Médecine Interne
- Publications qui changent la vie de l'interniste

Et 9 symposiums

Nouveauté : les foulées des internistes 6.7 km (200 places).

Le comité scientifique a expertisé 124 résumés pour les Communications Orales qui seront réparties dans 12 sessions de 9 Communications Orales. **Il a été décidé pour les prochains congrès de diminuer le nombre de communications orales acceptées à 81 (9 sessions de 9 communications orales, soit 3 au lieu de 4 sessions en parallèle) lorsque le nombre de résumés soumis sera inférieur à 130, afin de maintenir la qualité scientifique**

Sera proposée pour les futurs congrès, la possibilité de soumettre une communication à fois sous forme orale et affichée

Il y a eu 701 soumissions de Communications Affichées : 301 ont été sélectionnées.

- 10 posters seront affichés et commentés pendant une session dédiée d'une heure.

- **Examen sur les prochains congrès : Tours, Amiens et Paris**

Tours du 10 au 12 décembre 2025 : Palais des Congrès Vinci

6 plénières avec des orateurs étrangers pour certains :

- Les publications qui changent la vie des internistes
- Les vascularites : leur histoire, leur présent, leur avenir
- Pourquoi l'interniste doit s'intéresser aux maladies héréditaires du métabolisme ?
- Actualités des maladies auto-inflammatoires
- Situations fréquentes en Médecine interne en lien avec l'EFIM
- Autre session situations fréquentes en Médecine interne en construction.

Le comité d'organisation souhaite mettre à l'honneur les femmes internistes, ceci en tant qu'oratrices et modératrices, avec plus de femmes que d'hommes pour la modération des sessions.

La question de l'écologie sera également mise en avant. Le groupe Greeninterniste souhaite mettre en place une charte éco responsable pour les congrès de la SNFMI. P. Sève souhaite que cette charte soit élaborée en lien

avec la commission des congrès et le conseil d'administration car engageant l'organisation des futurs congrès de notre société.

Une réunion en présentiel avec le groupe Greeninternistes va être planifiée u congrès de Vichy, le 25 Juin au matin pour discuter des propositions, qui seront présentées juste après lors du CA de la SNFMI.

6 symposiums à ce jour, d'autres à venir.

La soirée du congrès aura lieu au Clos Lucet avec un tarif préférentiel pour les jeunes.

3 sessions seront organisées par l'AJI : un atelier « Examen et ponction du genou », la session « Retour du congrès de l'ACR » et une plénière consacrée à « La Transition de la pédiatrie à l'adulte ».

Les 2 thèmes de la journée des soignants sont le management participatif et la prise en charge des chutes.

Les Foulées de l'interniste seront reconduites aussi à Tours.

Le comité d'organisation souhaite également mettre les ONG à l'honneur, avec la participation du Pr. Arsène Mekinian.

Amiens du 24 au 26 juin 2026 : Palais des Congrès.

Les thèmes des plénières sont :

- Santé et Environnement
- Œil et Médecine interne
- Vasculaires des gros vaisseaux
- 2 sessions situations fréquentes.

La soirée du congrès aura lieu au Musée de Picardie

Paris du 16 au 18 décembre 2026 : à la Cité des Sciences à la Villette.

Ce congrès sera un Congrès Franco-Maghrébin avec une session plénière dédiée : Parmi les thèmes (encore en cours de construction) : la neurologie, le lupus ou la sarcoïdose, la génomique, et deux 2 sessions situations fréquentes.

P Sève rappelle que les thématiques des congrès doivent être définies au plus tard 18 mois en amont des congrès afin d'être prises en compte par les comités d'organisation des congrès ultérieurs. Il convient d'éviter les doublons, sauf actualités scientifiques. Les thématiques des congrès organisés ces 10 dernières années et le programme des sessions situations fréquentes sont disponibles et mises à jour dans le cahier des charges des congrès (Annexe 2).

Café Trial.

L'AJI propose pour le congrès de Vichy et de Tours un Café Trial. Il s'agit de rencontres informelles autour d'un café entre un sénior et un junior, telles qu'elles existent au cours du congrès de l'EULAR, à titre d'exemple. Les bulletins d'inscription pour Vichy le proposent, en expliquant son principe. Emergence a proposé un devis de 3825 Euros, pour la mise en place de l'application. Après discussion, il est convenu une

phase expérimentale lors du congrès de Vichy au cours de laquelle les connexions sénior/junior seront organisées par l'AJI, via un google drive. Les mails des personnes inscrites seront transmis 15 jours avant le congrès.

- **Cahier des charges des congrès**
 - o Les évolutions suivantes sont validées :
 - AJI : 3 sessions par congrès (dont une plénière et un atelier)
 - Posters : affichage uniquement des 10 posters commentés

Fondation abritée

Le Pr Mouthon fait un point d'étape sur la Fondation **pour la Médecine Interne** :

- Son comité est composé de 9 membres :
 - o 3 postes représentant la SNFMI (L. Mouthon, B. Ranque, M. Samson)
 - o 3 personnalités qualifiées
 - o 3 mécènes industriels, pas encore identifiés. Il faut identifier des mécènes capables de s'engager plusieurs années avec des donations annuelles importantes (> 40 000 euros/an). Le laboratoire Griffols semble intéressé. Il est possible de demander en dehors de l'industrie pharmaceutique, telles que des assurances et les mutuelles. Le Pr Mouthon souhaite que le 1^{er} mécène soit bien sélectionné au niveau financier (engagement financier significatif).

Le Pr. Morlat souligne qu'il faut faire attention car si les laboratoires pharmaceutiques donnent pour la fondation, il existe un risque d'un moindre engagement financier pour nos congrès ; il convient donc de solliciter des subventions en dehors du champ de l'industrie pharmaceutique.

Le Pr. Morlat propose de créer un flyer pour expliquer ce qu'est la Fondation de France et la fondation abritée pour la médecine interne afin de le présenter aux potentiels mécènes.

Il est donc envisagé de solliciter les mutuelles (ex : Groupe Pasteur Mutualité).

Revue de la Médecine Interne

Le Pr. Hanslik, rédacteur en chef de la Revue de Médecine interne, présente un état de santé de la revue de notre société :

- o La revue a une diffusion très importante (900 abonnements et 800 000 téléchargements à partir de Science direct), même si l'impact factor reste modeste.
- o Les articles les plus partagés sont des articles pratico-pratiques sous forme de mise au point.
- o Le nombre de soumissions diminue
- o La revue souhaite rester francophone

- Des changements importants ont été mis en place :
 - Publications des PNDS en anglais : cela est acté avec la filière FAI2R, en cours avec la filière MARIH
 - Balladocritiques
 - Quiz
 - Portraits
 - Immuno-logique (Valentin Lacombe)
 - Controverse
 - Des rédacteurs juniors ont rejoint le comité de rédaction (Aïcha Kante et Jonathan Somarni).

Il faut que les coordonnateurs de notre DES incitent les internes à rédiger un article de synthèse sous forme de mise au point, à partir de leur travail de thèse d'exercice.

La revue est bien présente sur les réseaux sociaux, avec un désengagement sur X.

Le comité scientifique et des correspondants internationaux ont été renouvelés l'an dernier.

Synthèse : la revue est très diffusée ; il existe un problème d'impact factor depuis des années liée au caractère francophone de la revue ; le Pr Hanslik est en charge de la revue depuis 8 ans et pense qu'il convient de renouveler le comité de rédaction pour lui donner un souffle nouveau.

Points SYNDIF

Un point spécifique sera fait lors du prochain Conseil d'Administration, le Pr Roblot ayant dû partir avant la fin de la proposition

Proposition d'ajustements de la maquette du DES de MIIC et perspectives des modifications de l'offre de formation (Pr Mouthon)

La SNFMI a été sollicitée par la DGOS le 23 Avril 2024, suite à une demande des représentants de la SFMP concernant différents aspects de leurs exercices et de la formation afférente :

« En conclusion du débat sur la formation initiale, il est apparu qu'internistes et médecins polyvalents avaient en commun (Cf. la tribune des internistes dans le Monde) le souhait d'optimisation de la formation et d'augmentation du nombre de praticiens s'engageant dans la médecine non programmée de l'adulte, souvent âgé et polypathologique et fréquemment en aval des urgences. **La DGOS recommande donc que vous puissiez vous concerter pour envisager la possibilité d'ajustements de la maquette du DES MIIC tant sur un plan académique que de la réalisation de stages orientés sur cette activité, notamment dans des CH de taille moyenne.** Ceci pourrait, **si le corollaire de cette maquette rénovée permet d'ouvrir plus de postes d'internes dans cette spécialité** (débat que nous devons ouvrir avec l'ONDPS), **favoriser la possibilité qu'un plus grand nombre d'entre**

eux aient un déroulé de formation plus orientée sur la prise en charge polyvalente ».

Dans les suites une rencontre a eu lieu entre la SNFMI (L. Mouthon, P. Sève), le Collège des Enseignants de Médecine Interne (O. Rauzy) et l'ONDPS le 18 septembre 2024. L'ONDPS a demandé des données précises sur l'état des lieux des terrains de stages agréés pour chaque phase du DES de MIIC.

L'enquête a été faite auprès des coordonnateurs en fin d'année et a permis d'identifier 244 terrains agréés avec une très grande hétérogénéité sur le territoire. Deux tiers sont en CH. A l'inverse, moins de postes agréés pour la phase de consolidation sont situés en CH. Un nombre important de postes en CH ne sont pas occupés. Au total, cette enquête montre la faisabilité sur le plan quantitatif, d'une augmentation du nombre de postes d'internes pour le DES de MIIC

Le CEMI et la SNFMI ont demandé à la DGOS une augmentation de nombre de postes de DES de MIIC : 180 postes en 2026 contre 137 en 2023, avec augmentation progressive de 20 par an pour arriver à 280 en 2030-2031.

En parallèle, le CEMI a formulé des propositions de modification de la maquette du DES MIIC pour mieux répondre aux enjeux :

- Conversion d'un stage libre en stage hors spécialité comprenant la gériatrie
- Obligation d'effectuer un stage sans encadrement universitaire dans la spécialité
- Possibilité d'agréer un service de médecine interne ou médecine polyvalente non universitaires dont un des membres de l'équipe est titulaire de la VAE.

Ces propositions ont été soumises à la DGOS.

La réponse des collègues de la Société Française de médecine polyvalente a été adressée à la DGOS fin janvier 2025 et est assez critique. La SMHP demande un DES de médecine polyvalente.

La DGOS a sollicité la Mission Troisième cycle et l'ONDPS en leur demandant de donner un avis sur la proposition du CEMI d'augmenter le nombre des DES de MIIC avant le 30 mars.

La future maquette du DES de MIIC comporterait 3 stages libres, 3 stages hors spécialités, et 2 stages à encadrement non universitaire dont 1 dans la spécialité.

Aux termes d'échange (Prs Bouillet, Morlat, Mouthon, Dr Devaux), il apparait essentiel de promouvoir et viser à mieux faire connaître notre spécialité auprès du grand public, des directeurs des hôpitaux et des ARS.

L. Mouthon et P. Sève ont été approchés par le rédacteur en chef du journal Officiel Santé pour faire un numéro spécial consacré à la Médecine Interne à l'occasion du congrès de Tours.

Points divers :

- **Journée francophone de médecine interne (P. Sève pour D. Sène (excusé))**
 - Cette réunion aura lieu le vendredi 11 avril au matin en distanciel.
 - Les sociétés algérienne, africaine, libanaise, marocaine, tunisienne de médecine interne et la SNFMI ont travaillé ensemble, dans le cadre du Groupe Francophone de Médecine Interne créé en fin d'année pour proposer un programme scientifique sur le thème du « lupus systémique » avec des orateurs de chaque société savante.
 - Le programme scientifique combine des exposés magistraux dans la première partie et des cas cliniques dans la 2ème partie.
 - Le Pr Hanslik souligne que manquent à cette initiative relevant de la francophonie le Canada, la Belgique et la Suisse (la Suisse étant à part car les internistes sont plus proches de la médecine générale).

- **Relations EFIM (O. Lidove)**
 - 2100 congressistes issus de 82 pays étaient présents au congrès de Florence qui a eu lieu du 5 au 8 mars 2025
 - Dr. Fredrik von Wowern qui est suédois a été élu Président Elect de l'EFIM
 - Le programme scientifique du congrès était très orienté sur les situations fréquentes en médecine interne.
 - Une quarantaine de français dont beaucoup d'internes ont participé. La SNFMI a versé 5 bourses de 1000 euros pour des internes ayant des communications orales accepté, pour prendre en charges les frais d'inscription, le transport et le logement.
 - Le Pr Daniel SERENI, qui avait présidé l'EFIM a obtenu un « life achievement award ».
 - La SNFMI a été sollicitée pour coordonner 2 groupes sur les maladies rares (F. Maillot) et les maladies auto-immunes (C. Comarmond).
 - Une session EFIM est positionnée lors du congrès de Tours en décembre 2025, avec 4 thématiques, ceci en respectant un équilibre EFIM – SNFMI et la parité. Le Dr Lidove interagira avec le Prof. George N. Dalekos pour une présentation portant sur les hépatopathies.
 - L'EFIM a développé des possibilités d'échanges d'internes pendant 1 mois dans les services. A ce jour, il n'y avait aucun service français. Luc Mouthon a donc proposé son service comme lieu de stage et propose aux autres membres du CA d'ajouter leur service s'ils le désirent. Les interactions avec les internes se font en anglais (visite, consultation...). C'est l'EFIM qui finance la mobilité des internes étrangers.

- Il serait souhaitable que des internistes français intègrent le comité éditorial de l'European Journal of Internal Medicine, qui a un impact factor à 5.
- **Financement du week-end des néo-internes par l'AJI**
 - Le 1^{er} week-end des néo-internes de MIIC s'est déroulé du 18 au 20/10/2024 au sein de la faculté de médecine Lyon-Sud Charles Mérieux.
 - L'inscription était gratuite avec une caution de 50 euros. Tous les frais étaient pris en charge sauf les frais de transports.
 - 70 étudiants ont participé, venant de partout en France, avec au total 3 désistements.
 - Le week-end combinait des présentations afin d'aider les futurs internes pour le début de leurs internat (organisation du temps de travail, gardes, prescriptions fréquentes, gestion de la fin de vie....), au cours de l'internat (carrière, thèse...) et des activités sociales : escape game...
 - 40% des orateurs étaient des intervenants locaux.
 - Le budget est positif : avec des dépenses de 215 euros/interne. Les recettes proviennent des laboratoires, de prestataires, d'assurance et d'entreprise de cosmétologie qui avaient des stands sur place.
 - ¾ des étudiants présents ont indiqué qu'il n'y avait pas de séminaire équivalent dans leur subdivision.
 - Le sondage montre que les principales inquiétudes portent sur le manque de connaissances, la crainte vis-à-vis des prises de décisions.
 - Le questionnaire de satisfaction montre que les étudiants étaient satisfaits : 94% note de 4 ou 5/5.
 - Les topos les plus appréciés sont : prescription de l'interniste, rédiger un CRH, MIIC hors CHU, difficultés de l'internat.
 - Pour 2025, est envisagée une augmentation du nombre d'internes de 70 à 100.
 - Le budget sera donc plus élevé, avec une reversion des surplus des soirées de congrès.
 - L'édition est prévue à Lyon avec un souhait de changement de villes pour les années futures.
 - L. Bouillet demande pourquoi les présentations n'ont pas été enregistrées et postées sur Youtube, K. Chevalier pense que cela risquerait de diminuer la participation.

La séance a été levée à 16h30